

Questions au Feuilleton

	1967	1973 (Millions)	1974
Saskatchewan	658.8	749.5	
Alberta	887.9	1,977.8	
Colombie-Britannique	2,034.0	3,069.1	
Yukon	11.8	39.9	
Territoires du Nord-Ouest	15.0	85.3	

*Ces chiffres représentent la dette totale directe et indirecte, moins les fonds d'amortissement. Étant donné que les chiffres pour 1974 n'étaient pas encore disponibles, les chiffres pour la fin de l'année 1973 leur ont été substitués.

LES PRÊTS CONSENTIS À CUBA

Question n° 1592—M. Whittaker:

Le gouvernement a-t-il prêté à Cuba 50 millions de dollars sans intérêt et, dans l'affirmative, songe-t-il à un programme en particulier afin d'accorder la même aide aux Canadiens?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non.

LA DETTE PUBLIQUE DU CANADA

Question n° 1593—M. Whittaker:

1. A combien se chiffrait la dette publique du Canada il y a dix ans?

2. a) A combien s'élève-t-elle à l'heure actuelle, b) quel est le taux d'intérêt annuel, c) s'il y a lieu, quelle mesure le gouvernement prend-il afin de rembourser sa dette?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): 1. La dette publique du Canada en 1965 se chiffrait à \$30,340,000,000.

2. a) En 1974, la dette nationale s'élevait à \$55,557,000,000. b) L'intérêt annuel était de 6.47%, ou de \$3,594,537,900. c) Lorsque la situation économique, fiscale et monétaire est favorable, le gouvernement essaie de réduire cette dette.

LES SUBVENTIONS AU BICULTURALISME ET AU BILINGUISME DE 1968 À 1974, AU MANITOBA

Question n° 1601—M. Epp:

De 1968 à 1974, quel montant a été accordé annuellement aux circonscriptions électorales du Manitoba et à chacune d'entre elles, en vertu du programme du biculturalisme et du bilinguisme?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Direction des programmes de langues. Les montants versés au Manitoba par la Direction des programmes de langues du secrétariat d'État dans le cadre du programme d'expansion du bilinguisme depuis 1968 jusqu'à la fin de l'année financière 1973-1974, totalisent à \$5,827,656. En voici la ventilation par année financière: 1970-1971—\$930,757; 1971-1972—\$1,190,714; 1972-1973—\$1,281,209; 1973-1974—\$2,424,976.

[M. Turner (Ottawa-Carleton).]

Programme des groupes minoritaires de langue officielle

Le Programme des groupes minoritaires de langue officielle a accordé les subventions suivantes:

Année	Circonscription électorale	Montant	Total
1969-1970	Saint-Boniface	\$ 125,440	\$ 125,440
1970-1971	Saint-Boniface *Winnipeg	166,020 18,150	184,170
1971-1972	Saint-Boniface *Winnipeg	216,600 1,600	218,200
1972-1973	Saint-Boniface Provencher *Winnipeg	240,492 9,000 4,059	253,551
1973-1974	Saint-Boniface Provencher Lisgar Winnipeg-Nord Dauphin Marquette	301,710 11,500 5,500 4,400 1,500 750	325,360
1974-1975	Saint-Boniface Provencher Lisgar Winnipeg-Nord Dauphin Marquette Portage	283,800 14,000 4,400 2,800 500 1,300 2,000	308,800
Total:			\$1,415,521

*Impossible de donner ces montants par circonscription électorale.

LES AUTEURS CANADIENS COLLABORANT À DES PUBLICATIONS CANADIENNES

Question n° 1680—M. Brisco:

Combien d'auteurs canadiens ont contribué à des publications périodiques et à des revues canadiennes ou ont vu leurs œuvres publiées par des maisons d'édition canadiennes a) au cours des douze derniers mois, b) au cours des vingt-quatre derniers mois?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Le gouvernement, et tout particulièrement le secrétaire d'État, même s'il s'intéresse à la production accrue des auteurs canadiens, ne possède aucun dossier concernant le nombre d'œuvres présentées par des auteurs canadiens, et éventuellement publiées par les maisons d'édition canadiennes de périodiques et de livres en général.

LES REMBOURSEMENTS D'IMPÔTS SUR LE REVENU EN 1972

Question n° 1703—M. Herbert:

Combien de contribuables, réclamant un remboursement suite à la révision de leur déclaration de revenu de 1972, demandée après la remise de leur déclaration d'impôt de 1973, n'ont pas encore reçu leur réévaluation d'impôt pour 1972?

L'hon. Ron Basford (ministre du Revenu national): Au 18 mars 1975, le ministère avait à s'occuper de 520 demandes de rajustement de déclarations d'impôt sur le revenu pour 1972 et les années antérieures. De ce nombre, 466 ont été reçues après le 1^{er} février 1975. Puisque le ministère ne note pas les raisons des rajustements demandés, il est impossible de savoir combien parmi ces demandes découlent des cotisations de 1973.